

— Ce qu'il y a de bon, d'utile, d'avantageux :

Enfin le bon de tout, c'est qu'à d'autres qu'à lui On ne peut vous lier que vous ne disiez oui.

MOLIÈRE.

« Gain, profit : Avoir du bon dans une affaire, dans un traité. » Ce qu'il y a de piquant, de plaisant : Le bon de l'histoire est qu'il ne s'aperçoit de rien. (Acad.) Le bon de l'affaire, c'est qu'il amusera mes amis. (Volt.)

Le bon est qu'en courant il a perdu sa botte.

REGNARD.

— Avantage, agrément : Je n'ai guère eu de bon dans ma vie. On ne perdrait pas tout, on aurait du moins quelques moments de bon. (Massill.) On souffre de partout ; il y a cependant du bon dans la vie. (Volt.) Il a eu trois jours de bon, on a su en profiter. (Michelet.)

— Marchandise de bonne qualité : Je vous vends du bon. Prenez du bon ; le bon n'est jamais trop cher. » Mets, vin, boisson de bonne qualité : Je ne bois que du bon. Servez du bon.

— Loc. adv. Tout de bon, pour tout de bon, pour de bon. Sérieusement, véritablement. Je ne le disais pas tout de bon. (Pasc.) Elle dit en montant sur l'échafaud : C'est donc tout de bon ? (Mme de Sév.) Prenez-vous tout de bon des mesures pour commencer une nouvelle vie ? (Massill.) S'il se peut enlever tout de bon, nous nous ôtons du pied une fâcheuse épine. (Mol.) Bon ! dit Danglars, me voilà capitaine par intérim, et si cet imbécile de Cadrousses peut se taire, capitaine tout de bon. (Alex. Dum.) Tous les hommes croient que les femmes les aiment pour de bon. (L.-J. Larcker.)

Tout de bon, la nouvelle est pour moi bien charmante.

DESTOUCHES.

Je ne reconnais point, pour moi, quand on se moque. Parlez-vous tout de bon ?

MOLIÈRE.

Il arrangeait si bien ses scènes et ses rôles, Qu'on croirait bien souvent que c'est tout de bon, d'al.

ANDRIEU.

— Loc. adv., A la bonne, Bonnement, naturellement, sans façon : Dans les capitales qui passent pour avoir la police la mieux organisée, la finesse des voleurs a renchéri sur la prudence des policemen, et on vole à Paris et à Londres comme à Rome, où ces choses-là se font à la bonne. (E. Roux.) En voilà une bonne ! Voilà une bonne charge, une chose fort drôle, fort singulière, bien digne d'être notée. En dire, en conter de bonnes. Dire des choses extraordinaires, peu croyables : Ce voyageur nous en a dit de bonnes. En dire, en écrire de bonnes. Faire de vertes réprimandes, de vive voix ou par écrit : M^{me} du Châtelet va vous en écrire sur cela de bonnes. (Volt.) Votre Majesté lui en dirait de bonnes sur l'horreur d'avoir excité une guerre civile. (Volt.) Etre dans ses bonnes, Etre d'agréable humeur, être dans de bonnes dispositions : Leurs Majestés, étant dans leurs bonnes, dit-il, veulent-elles me permettre de leur présenter mon successeur ? (Balz.) A la bonne franquette, franchement, ingénuement. V. FRANQUETTE.

— Typogr. Bon à tirer, Epreuve contenant les dernières corrections de l'auteur ou de l'éditeur, et qui est renvoyée à l'imprimerie avec cette mention : Bon à tirer après correction, suivie de la grille ou au moins des initiales du signataire, pour indiquer que le tirage peut avoir lieu : Donner son bon à tirer. Nous n'avons pas le bon à tirer.

— Hortie. Le gros bon, le petit bon, Nom de deux variétés de pommes peu estimées.

— Jeux. Au reversi, Nom de différents paiements : La première, la deuxième BONNE. Nom de la dernière levée au reversi et à quelques autres jeux de cartes : Faire la BONNE. Première bonne, Première levée au reversi.

— Hist. Agrément : Le bon du roi, des ministres. Vieille expression.

— Argot. Avoir la bonne, Aimer, être amoureux. Etre de la bonne, Etre heureux :

— s. f. Femme de service. V. BONNE à son ordre alphabétique.

— adv. N'est usité que dans quelques locutions : Il fait bon, Il fait un temps agréable, il fait beau temps : Il fait bon ce matin. Il FAISAIT BON hier sur les bords de la rivière. Il est agréable, commode de : Il FAIRAIT BON se baigner à présent. Il ne FAIT pas bon courir quand on a diné. Il ne FAIT pas bon avoir affaire à lui. Il ne FAIT pas bon voyager quand on ne voit goutte. (Dider.) Il est curieux, amusant de : Mais quand le bonhomme sortait de la basse-cour pour dire bonjour à ses moissons, il FAISAIT BON voir sa haute taille et ses larges épaules se dessiner sur l'horizon. (A. de Musset.) Fig. Il ne fait pas bon, Il y a quelque danger à courir : Monsieur, je viens vous avertir qu'il ne FAIT pas bon ici pour vous. (Mol.) Il FAIT bon avec, On vit très-bien avec, on n'a rien à craindre de la part de : Il FAIT bon avec celui qui ne se sert pas de bon bien à marier ses filles, pourvu que l'on ne soit ni ses enfants ni sa femme. (La Bruy.) Il y FAIT bon, C'est un lieu, une situation où l'on est commodément, où l'on vit à son aise : Je n'aime point ces amis des hommes, qui crient sans cesse aux ennemis de l'Etat : Nous sommes ruinés ; venez, il y FAIT BON. (Volt.)

— Sentir bon, Exhaler une odeur agréable. Qui que ces violettes sentent bon ! (B. de St.)

P.) Ses cheveux, rabattus et peignés avec soin, SENTAIENT BON. (Balz.)

— Tenir bon, Ne pas lâcher, résister à l'effort : TENEZ BON, ne lâchez pas la corde. Les autres six chevaux ont tenu bon jusqu'ici. (Mme de Sév.) Dans notre course furieuse, le carrosse tint bon, pas un trait ne se rompit, pas un cheval ne s'abattit. (J. Sandeau.)

L'arbre tient bon ; le roseau plie.

LA FONTAINE.

« Ne pas céder, ne pas se relâcher : TENIR BON contre les attaques de ses ennemis. Econduit, il insiste ; repoussé, il TIENT BON. (F.-L. Courier.) Celui qui TIENT BON contre un choc violent tombe quelquefois sous la plus légère impulsion. (F. Soulié.)

Le greffe tient bon
Quand une fois il est saisi des choses ;
C'est proprement la caverne au lion :
Rien n'en revient.

LA FONTAINE.

— Coûter bon, Coûter cher, coûter un bon prix : Il lui en coûta bon pour se faire réhabiliter à la succession de son père. (St-Simon.) S'emploie au pr. et au fig. V. Coûter.

— Prov. Il fait bon battre un glorieux, parce qu'on n'a pas peur qu'il le dise. Il fait bon vivre et ne rien savoir, Il est avantageux et commode d'ignorer beaucoup de choses dont la connaissance ne pourrait que nous troubler.

— Fauconn. Voler bon, Etre bien dressé, bien affaîné, en parlant de l'oiseau de proie.

— Interj. Bien ! c'est cela, je vous approuve, voilà ce que je voulais : Bon ! vous vous y prenez bien. Bon ! le voilà lui-même.

Bon ! vers nous, à propos, je le vois qui s'avance.

BOILEAU.

« Par ironie : Bon ! voilà qui est bien ; nous plaiderons. Bon ! c'est ainsi que vous répondez ! Bon ! voilà ce qu'il nous faut, qu'un compliment de créancier. (Mol.)

— S'emploie au lieu de bah ! avec les nuances de sens de ce dernier mot : Bon ! ce n'est pas possible. Bon ! il y reviendra bien. Bon ! bon ! il a de l'argent de reste pour se tirer d'affaire. (Le Sago.)

Bon ! bon ! il faut apprendre à vivre à la jeunesse.

REGNARD.

Bon ! mourir quand on a si longtemps combattu !

DESTOUCHES.

— Bon cela ! Bon celui-là ! Formule d'approbation qui tombe sur la chose ou la personne qui viennent d'être désignées : BON CELA ! ceci vaut mieux. De l'argent ! BON CELA ! je suis sensible à cette éloquence.

Voyons s'il est ici quelque poète à lire.
Boileau ! Bon celui-là ! j'aime fort la satire.

C. D'HARLEVILLE.

— Gramm. Avec certains substantifs, l'adjectif bon change de signification lorsqu'il est placé avant ou après : bon air, signifie air distingué ; air bon veut dire air qui annonce la bonté ; bon médecin, habile médecin ; médecin bon pour les malheureux, médecin bienfaisant ; bon homme, homme plein de candeur ; homme bon, plein de bonté, etc. Pour l'accord de bon après avoir l'air. V. AIR.

L'infinifit placé après bon à doit toujours être celui d'un verbe actif pouvant être remplacé par l'infinifit passif correspondant : Ceci est bon à savoir, à être su. Mais on ne peut mettre après bon à un infinitif neutre ou pronominal. Il ne faut donc pas dire : Un temps bon à voyager, à se promener ; il faut remplacer à par pour, ou s'exprimer de quelque autre manière.

— Homonymie. Bond.

— Antonymes. Malicieux, malfaisant, malin, mauvais, méchant, pervers, abominable.

Bon Pasteur (LE), nom sous lequel Jésus-Christ se désigna lui-même dans une parabole célèbre de l'Evangile. C'est sous cette invocation que s'est placée une communauté de religieuses dites du Bon Pasteur. Dans l'origine, ces religieuses se recrutaient exclusivement parmi les Madeleines repenties. Ce fut une protestante convertie, Marie-Madeleine de Ciz, veuve du sieur Adrien de Combé, qui eut l'idée de cette fondation, et la réalisa avec l'appui de Louis XIV, qui lui affecta une maison confisquée sur un protestant, plus une somme de quinze cents livres. L'exemple fut suivi, et des dons abondants vinrent faire prospérer cette œuvre, qui fut confirmée par lettres patentes de 1698 ; mais sa condition première fut modifiée : aux filles repentantes vint se joindre une classe de jeunes filles sages, qui se destinaient volontairement à l'état religieux. Cette communauté fut supprimée en 1790.

C'est maintenant au Canada que se trouvent les dames du Bon Pasteur, par suite du départ, en 1844, pour cette colonie, des quatre religieuses qui habitaient encore la France à cette époque. Plusieurs évêques des Etats-Unis ont introduit dans leurs diocèses des filles de cette communauté. Elles ont des refuges à Saint-Louis, à Philadelphie, à Louisville, etc.

Bons Cousins, nom donné aux membres d'une vaste association qui se forma au xvi^e siècle, sorte de compagnonnage qui réunissait les habitants des forêts, scieurs, fendeurs, bûcherons et charbonniers. A cette époque, rapporte la tradition, l'Allemagne et la Franche-Comté étaient couvertes de forêts vierges où habitaient des hommes à moitié sauvages. Des prêtres chrétiens concurrent le projet d'y pénétrer, l'Evangile à la main, et c'est à eux qu'on devrait la création de la

société des charbonniers ou Bons Cousins, une des plus anciennes sociétés mystiques, la plus ancienne peut-être, que nous connaissions, celle qui, dans ses principes, a le plus de rapport avec l'institution du compagnonnage. L'initiation avait toujours lieu dans une forêt, et le cérémonial en était des plus curieux. Le récipiendaire était appelé guépier. On étendait à terre une nappe blanche, sur laquelle on plaçait une salière, un verre d'eau, un cierge allumé et une croix. Prosterné, l'aspirant jurait par le sel et l'eau de garder fidèlement le secret de l'association. Après plusieurs épreuves, on lui indiquait les signes, paroles et attachements mystérieux au moyen desquels il devait se faire reconnaître comme frère dans toutes les forêts. On lui expliquait aussi le sens allégorique prêt par les Bons Cousins aux objets exposés à sa vue : le linge blanc figurait le linceul dans lequel tout homme doit être un jour enseveli, le sel signifiait les vertus théologales, la croix était le signe de la rédemption, etc. Le néophyte apprenait aussi que la vraie croix était de houx marin, qu'elle avait soixante-dix pointes, et que les charbonniers honoraient saint Thiébault comme leur patron. Tout Bon Cousin devait exercer la charité, et s'il rencontrait un malheureux sur sa route, il était tenu de lui donner pain et pinte, c'est-à-dire du pain, du vin, cinq sous et une paire de souliers. De ce que les Bons Cousins se rendaient dans les villes voisines pour y vendre leur charbon, les jours de marché devinrent leurs jours de réunion, de manière que leurs assemblées se nommèrent ventes. Saint Thiébault, né en Brie, vers l'an 700, ordonné prêtre en Italie et solitaire en Souabe, fut l'un des principaux propagateurs de la charbonnerie, et, après sa condamnation et sa mort, les Bons Cousins se placèrent sous son patronage. Aujourd'hui, il n'y a plus guère que dans la forêt Noire et le département de la Haute-Saône où cette société se soit maintenue dans son principe primitif ; partout ailleurs, la charbonnerie a pris un caractère politique et est devenue le carbonarisme. L'association des Bons Cousins est toujours restée isolée des divers compagnonnages. Moins exclusive d'ailleurs que ceux-ci, elle s'agrégea des personnes de tous métiers et de toutes classes, auxquelles elle rendait à l'occasion tous les bons offices possibles, et, en cas de persécution, les affiliés trouvaient dans les forêts un inviolable asile et la protection des Bons Cousins.

Bon Berger (LE), ou le Vray régime et gouvernement des bergers et bergères, composé par le rustique Jehan de Brie, traité moral en vers français. Ce curieux monument de notre littérature parut en 1379. Jehan de Brie est un anécdocte de cet Agnelet matois et simplet, qui dupera plus tard le drapier Guillaume et l'avocat Pathelin ; mais c'est un Agnelet disert et lettré, qui a lu la Bible, Aristote et Virgile, tout en gardant ses moutons. L'autorité du roi couvre les hardiesses toujours discrètes du bon berger. Ce livre, inspiré et peut-être en partie dicté par Charles V, a un double sens, allégorique et pratique. La dernière partie n'est guère qu'un petit manuel de pâturage, d'astrologie et de médecine rustique à l'usage des troupeaux ; c'est l'embryon de nos almanachs modernes ; mais elle est précédée d'un long préambule, qui contient la pensée morale de tout l'ouvrage. C'est là que maître Jehan expose l'histoire de sa vie et de son éducation, la manière dont il a tout à tour étudié la théorie et la pratique, enfin les principes et les beautés du noble art de bergerie. La première maxime développée dans ce traité contient une allusion facile à saisir : Qui n'entre par l'uis dans la bergerie n'est pas un loyal berger. Le bon berger ne s'introduit pas furtivement comme un larron ; il n'importe pas ce roi de Navarre, Charles le Mauvais, de sinistre mémoire, qui tenta de surprendre Paris pendant la nuit ; ni ce Clément IV, qui vendit secrètement la chrétienté ; ni ces clercs subtils, qui s'emparent frauduleusement des prébendes et des bénéfices, et deviennent lous ravisseurs au lieu d'être les gardiens de leurs troupeaux. La franchise, la probité, pour arriver au gouvernement des brebis, tel est le principe fondamental du bon berger. Il n'aime pas les ingrats, les simoniaques, les ignorants qui se font appeler maître Robert ou maître Pierre, sans avoir aucune science, mais sous couleur qu'ils remplissent une charge de procureur ou de notaire. Avec son air candide et sa naïveté rustique, il égratigne en passant ces personnages fourrés, gens de robe et de l'Eglise, qui se parent de peau plus que de science, et qui, par conformité de nature, préfèrent le poil de l'écureuil et de la fouine, bêtes grimpautes et malfaisantes, à l'humble toison des brebis ; mais la satire ne va jamais bien loin : elle compromettrait le roi. Après avoir lancé quelque innocente raillerie ou quelque beau trait d'érudition, l'auteur revient toujours à ses moutons. Le bon berger a des égards pour son troupeau. Il respecte en lui le droit naturel que nature a appris et enseigné à toutes les bêtes. S'il doit recourir aux châtements, il le fait avec mesure, éplussant la houlette de terre légère, et ramenant ainsi les agneaux par douce correction à l'obéissance ; il n'use des verges, des lanières et du crochet qu'à l'égard des vieux moutons entêtés et récalcitrants. Aussi nul art au monde n'est-il plus délicat, plus noble et plus respectable que celui de bergerie. La Bible l'atteste : Abel, Da-

vid, Juda, furent tous pasteurs. Pour l'apprendre, il n'est besoin ni de maléfices ni de science abstraite et mystérieuse, enfouie dans les livres de Varron, de Plin, de Diogène, de saint Augustin ou de saint Thomas ; il suffit d'avoir le cœur et le sens droits :

Bon sens naturel fut exquis

Pour montrer l'art de pastourie.

Et à qui s'adresse-t-il en parlant de la sorte ? Est-ce seulement aux pasteurs des champs ? En prenant congé du lecteur dans un petit adieu versifié, maître Jehan nous donne lui-même le secret de cette longue allégorie :

Les pasteurs portant croise et mitre,
Voulans à cece regarder,
Pourront apprendre maint chapitre,
Pour leurs ovelles bien garder.

Ainsi se termine, dit M. Lenient, cette pastorale politique et morale, mélange de douce ironie et de conseils affectueux. Malgré ses prétentions littéraires, le livre est surtout un almanach, le livre vulgaire par excellence, le journal en permanence pour les populations des champs. En répandant les conseils de Jehan de Brie, Charles V organisait une propagande pacifique et morale au profit de l'ordre public et de la royauté.

Bon Père (LE), comédie en un acte et en prose, de Florian, représentée pour la première fois à Paris, au Théâtre-Italien, en 1790. Florian, qui s'est toujours efforcé d'embellir le caractère d'Arlequin, après avoir présenté successivement ce personnage comme amant dans les Deux Billetons, et comme époux dans le Bon Ménage, l'a ensuite offert comme père dans ce nouvel ouvrage, inspiré, affirmait-on, par le spectacle des vertus domestiques de Carlin. Cet excellent Carlin eut le bon esprit de mourir juste assez à temps pour ne pas voir défigurer complètement son héros, l'Arlequin balourd, gourmand et quelque peu vicieux de la tradition, celui auquel il devait toute sa célébrité. M. de Florian, en créant un Arlequin vertueux et sentimental, portait un dernier coup à cette bouffonne figure barbouillée de suie, qui avait fait l'amusement de notre France spirituelle, et excité la verve de plusieurs générations d'auteurs forts en gueule, comme la servante de Molière. Cependant le Bon Père fut fort goûté en son temps ; Florian y avait semé quelques traits ingénieux. Quant au sujet, le voici : Arlequin, après avoir perdu sa chère Argentine et ses deux fils, a quitté Bergame, et est venu avec Nisida, sa fille unique, s'établir à Paris, où, jouissant de 60,000 livres de rente que lui a laissée un certain comte de Valcour, il tient un état très-brillant. Un jeune homme, Cléante, a rencontré Nisida, et en est devenu éperdument amoureux ; mais, sans nom et sans fortune, il ne conçoit aucun espoir. Seulement, pour voir de plus près l'objet de sa tendresse, il s'introduit chez Arlequin, et, quoique capitaine de cavalerie, se donne à lui comme secrétaire. Là, il voit tous les jours sa chère Nisida, et, sans lui avoir jamais parlé de l'amour qu'il ressent pour elle, il sait lui en inspirer un très-violent. Nisida, apprenant qu'on veut lui faire épouser un marquis, avoue franchement à son père les sentiments qu'elle a conçus pour Cléante, et le supplie de la mettre au couvent, espérant que l'absence pourra guérir sa passion. Arlequin s'y refuse, et lui promet seulement d'éloigner son secrétaire ; mais sa joie est au comble lorsque, s'acquittant de cette commission pénible pour son cœur, il apprend que Cléante est le fils de son bienfaiteur, le comte de Valcour. Il se dispose aussitôt à lui remettre tout le bien dont il jouit, en le priant simplement d'assurer de quoi vivre à sa fille. Cléante ne reprend l'immense fortune d'Arlequin que pour l'offrir à Nisida, dont la main, comme on doit bien le penser, ne lui est pas refusée. Telle est cette comédie, où Florian a mis plus de sentiment et moins d'esprit que dans ses autres ouvrages dramatiques.

Bon Garçon (LE), comédie en trois actes, en prose, par MM. Picard et Mazères, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 16 mars 1820. Le Bon Garçon est le dernier caractère tracé par Picard, la dernière idée comique qui occupa cet esprit observateur et fécond ; c'est une œuvre posthume enfin, et qui compte parmi les meilleures de l'auteur du Collatéral et de la Petite Ville. Fauville est un bon garçon, ou plutôt un bon vivant, toujours gai, sans souci, sans humeur, sans intolérance, parce qu'il est sans capacité, sans opinions, sans principes ; habile ordonnateur de fêtes, grand promoteur de places, complaisant par calcul, égoïste par instinct, il exploite avec adresse sa renommée de bonhomme et de dévouement banal ; c'est le Tartuffe de l'épicurisme sentimental. Comme Tartuffe, il a son Orgon ; c'est un banquier stupide, M. Beaugrand, dont il conduit la maison, choisit les convives et désennuie la femme. Ce n'est pas tout, l'obligant Fauville est, en réalité, l'obligé de tout le monde. Il a fait endosser par Darcy, son camarade de collège, un billet de 4,000 fr. Il oublie le jour de l'échéance ; ce jour arrive, et il faut que Darcy paye. Ce qui contrarie le plus celui-ci, c'est qu'il est obligé de quitter la maison de campagne de M. Beaugrand, pour aller régler à Paris cette affaire, au moment où il voit arriver Mme Derbelet et sa fille, jeune personne dont il recherche la main. Fauville lui promet d'excuser son départ ; il s'engage même à faire plus : un grand